

**Motion à l'adresse de Franck Riester, ministre de la Culture,
de la part d'agents de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy.**

Nous, personnels enseignants, administratifs et techniques de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy rassemblés ce mercredi 10 juillet dans notre école faisons le constat de grandes difficultés que traverse actuellement notre établissement et qui pourraient mettre en danger ses enseignements, son rayonnement, voire sa cohésion.

Une enquête administrative de l'inspection générale des affaires culturelles qui a duré plusieurs mois aurait mis en évidence des pratiques éminemment contestables d'un point de vue du respect des règles publiques et déontologiques.

Notre inquiétude est forte et l'inertie n'est pas autorisée. Nous portons la responsabilité du bon fonctionnement de l'EnsaN et la préparation optimale de la rentrée.

Le conseil d'administration est l'organe délibérant de l'école et participe de son organisation administrative. Il est légitime à être aux côtés des personnels en pareille circonstance.

Sans conseil d'administration, sans direction véritable, sans restitution du rapport d'enquête de l'IGAC, la situation ne peut plus durer.

C'est pourquoi, alors que le conseil d'administration du 15 juillet a été annulé, nous vous interpellons solennellement afin que, à votre demande et en vertu de l'article 9 du décret 2018-109 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture, soit réuni un conseil d'administration de l'école dans les plus brefs délais et en tout état de cause avant la fermeture estivale de l'établissement prévue le 19 juillet prochain.

Aussi, nous demandons de mettre à l'ordre du jour de cette séance :

- la restitution, par les inspecteurs eux-mêmes, du rapport d'enquête administrative de l'IGAC aux administrateurs ;
- des délibérations de tout ordre mais nécessaires à faciliter l'organisation de la prochaine rentrée.

En outre, une restitution similaire pour les représentants du personnels dans les autres instances est demandée.

Soyez assuré, monsieur le Ministre, de notre entier dévouement aux missions de l'EnsaN.

Dans l'attente de vous lire, et de vous rencontrer à Nancy, nous vous prions d'agréer, monsieur le Ministre l'expression de nos salutations les meilleures.

Cette motion a été portée au vote.

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 2

NPPV : 1

A Nancy, le 10 Juillet 2019